

Bonjour,

J'ai bien reçu votre sollicitation concernant la sécurité routière.

Globalement, nous ne partageons pas le même constat : la courbe de la mortalité routière baisse depuis 1974 (source ONISR). Cela est lié effectivement aux mesures d'amélioration des infrastructures (routes et véhicules) et aussi aux mesures de sécurité routière : limitation de la vitesse, contrôle de gendarmerie sur l'alcoolémie, etc.

Je comprends bien votre logique : un radar ne discrimine pas un chauffard d'une personne de bonne foi... Cependant, la loi est la même pour tous, c'est la base. "Tous responsables", ce sont des habitudes que chaque automobiliste doit intégrer. Et il y a de la pédagogie à effectuer, des habitudes à prendre. Je ne pense pas que le but de ce que vous appelez "la répression" est de en soit contraindre, mais bien de faire de la pédagogie. Et malheureusement, pour certains, passer par le porte-feuille semble être le seul moyen. Les recettes servent à financer justement les infrastructures (signalisation, etc.). Nous contestons la politique "dite du chiffre" mais cependant, penser qu'un agent de sécurité routière prendrait plaisir à dresser une contravention est une grave erreur. Le volet financier ne devrait pas être un axe de contestation : une contravention coûte 90€, mais cela n'est sans commune mesure par rapport aux centres de rééducation pour personnes handicapées à vie car accident de la route.

Aussi, les embouteillages coûtent à la société, on le sait, mais la hausse du nombre de voitures sur nos routes augmente le risque d'accidents. Ainsi, la baisse de la vitesse maximal autorisée que nous défendons aura pour effet de faire baisser la vitesse moyenne et donc mécaniquement de réduire les écarts de vitesse entre véhicules (c'est bien cela qui est à la base des accidents).

Plus généralement, nous pensons aussi que la baisse de la mortalité routière passe aussi par le report modal : développement des migrations pendulaires collectives : bus, train, etc. Beaucoup de nos concitoyens voyagent seuls alors que les offres de covoiturage se multiplient.

Je terminerai enfin par une note personnelle. Je suis routier, je fais 3000 km par semaine. Des accidents, j'en rencontre régulièrement. Accident en pleine ligne droite car "100 km/h au lieu de 90 km/h, ce ne serait pas grave quand il y a personne...". Je n'ai pas besoin de vous décrire l'état du véhicule qui a percuté l'arbre ou qui a "mangé le fossé", encore moins l'état du conducteur que vous prétendez défendre...

Yves Coquard

Candidat EELV 44-07